

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 **Quorum : 19**

Présents : 34

Ayant donné un Pouvoir : 02

Absent : 00

Ne prenant pas part au vote : 00

Votants : 36

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 36

Pour : 36

Contre : 0

**Majorité absolue des suffrages
exprimés : 19**

Secrétaire de séance :

Philippe VITTOZ

Date de la convocation :

22/04/2026

34 présent(e)s : *Avressieux* : MM. MENUUEL André, REGALLET Paul. *Belmont-Tramonet* : MM. GROS Sébastien, MARTIN Pascal. *Champagneux* : Mme LO BONO Angéline, M. LACROIX Gilles. *Domessin* : Mmes ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise, MM. ETIENNE Christian, MONTAGNE Erick. *La Bridoire* : Mmes JOURDAN Véronique, BECHEROT Nathalie, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. *Pont de Beauvoisin* : Mmes BERTEAU Maëva, POTELLE Carine, YACONO Céline, MM. GOURHANT Yann, SAVARY Sébastien, TAVELLA Jean-Franck. *Rochefort* : M. ARGOUD Yves. *Saint Béron* : Mme COLRAT Christelle, MM. LAINARD Jean-Pierre, PERROT Alain. *Saint Genix-les-Villages* : Mmes CHARANCE Régine, PICARD Marie-France, POLLET Laurence, RIVE Nathalie, MM. JACQUEMIER Nicolas, KREBS Jean-Marie, PARCORET Régis, PERROUD Régis. *Sainte Marie d'Alvey* : Mme CORNET Romance. *Verel-de-Montbel* : M. CEVOZ-MAMI Christian.

02 pouvoirs : M. DESBOIS Nicolas à Mme ANDRE Valérie, Mme PLASSAIS Catherine à Mme COLRAT Christelle.

00 absent(e) :

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS VAL GUIERS AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE LA REGION DU THIERS (SIAEP) ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 mai 2023 portant statuts de la communauté de communes Val Guiers ;

Vu l'adhésion de la communauté de communes au SIAEP (Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la région du Thiers) ;

Vu les statuts du SIAEP précisant que « *les délégués sont désignés par les assemblées délibérantes de chacun des membres. Pour la communauté de communes membre : un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune membre de la communauté de communes* » ;

Il appartient au Conseil communautaire de désigner des représentants.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

PROPOSE au Conseil communautaire, qui accepte à l'unanimité, de ne pas voter au scrutin secret mais de voter à main levée.

Se portent candidats : 11 délégués titulaires et 11 délégués suppléants.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- Vu les résultats du scrutin identique pour chaque délégué :

36 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention

➤ **DESIGNE** en tant que représentants de la communauté de communes Val Guiers au sein du SIAEP, l'ensemble des **11 délégués titulaires et des 11 délégués suppléants** ci-dessous :

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Avressieux	Mickaël PERMEZEL	Sandie BAZIN
Belmont Tramonet	Nicolas VERGUET	Thierry CHAUVIN
Champagneux	Nicolas GENIX	David GOJON
Domessin	Bernard PERROUSE	Raymond VAGNON
La Bridoire	Yves BERTHIER	Eugénie AMMEUX
Pont de Beauvoisin	Jean-Franck TAVELLA	Sébastien SAVARY
Rochefort	Jean-Pierre GIROD	Yves ARGOUD
S ^t Béron	Alain PERROT	Thierry JEANTET
S ^t Genix les Villages	Régis PERROUD	Nicolas JACQUEMIER
S ^{te} Marie d'Alvey	Philippe KOLMAYER	Elodie KAIOUN
Verel de Montbel	Christian CEVOZ-MAMI	Bernard VALANSOT

➤ **MANDATE** le Président pour faire le nécessaire.

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 12/05/2026,

LE PRESIDENT,
Paul REGALLET

LE SECRETAIRE,
Philippe VITTOZ

